

Rapport de visite

NOM DE LA COMMUNE : BAYAC DEPARTEMENT : (24)	Nombre d'habitants : 351	Date de la visite : 04/07/19
Classement au moment de la visite :		
<input checked="" type="checkbox"/> Candidate <input type="checkbox"/> 1 Fleur <input type="checkbox"/> 2 Fleurs <input type="checkbox"/> 3 Fleurs <input type="checkbox"/> 4 Fleurs <input type="checkbox"/> Avertissement		
Nom du président du jury et des membres du jury : Philippe Bodson , Fabrice Hurbourg, Claude Lefèvre, Jacques Verdier		
POINTS POSITIFS <ul style="list-style-type: none"> – Très bonne présentation par un petit film qui décrit parfaitement la démarche de valorisation. – Les aménagements sont réfléchis et un plan de gestion d'entretien est mis en place. – Le village a un label étoilé 3 étoiles pour un respect de l'éclairage. – L'aménagement à l'aide de plantes pérennes avec des strates arbustives et de vivace est apprécié. – L'implication et l'inventivité de l'agent communal est un vrai atout pour cette collectivité. – La municipalité fait appel à des bénévoles pour des journées de débroussaillage une fois par mois. – Le fauchage tardif, la gestion différenciée, sont importants pour le maintien de la biodiversité. – Les jardins partagés, les parcours sportifs sont des équipements attractifs pour les habitants. – Les actions envers les enfants du village notamment à l'aide du tunnel de culture de plantation d'arbustes et du poulailler pour les déchets de la cantine permettent des moments de partage entre eux et leur environnement. – Plantation d'arbustes par des élèves des écoles. – La gestion environnementale est prise en compte par la charte zéro phyto, les paillages et la gestion de l'eau sont identifiées. – La restauration du lavoir et la remise en eau est en cours. – Il est à noter la qualité de la gestion du patrimoine arboré et de l'enherbement du cimetière. 		
POINTS A AMELIORER <ul style="list-style-type: none"> – Dans le cadre de futurs aménagements il serait souhaitable de réfléchir à la qualité du mobilier urbain et à son intégration. Pour cela l'appui d'un paysagiste pourra être un soutien favorable au maintien de l'harmonie de la qualité de l'espace. – Mettre en place des plans de gestion sur les différents espaces à entretenir. – Réfléchir à la présence de jardinières au droit du mur de l'église. Vous pourriez envisager de la retirer. 		

Décision du jury : <input type="checkbox"/> Maintien du niveau évalué <input checked="" type="checkbox"/> Attribution du niveau supérieur <input type="checkbox"/> Maintien du niveau évalué sous conditions <input type="checkbox"/> Retrait du niveau évalué	Classement à l'issue de la visite : <input type="checkbox"/> 0 Fleur <input checked="" type="checkbox"/> 1 Fleur <input type="checkbox"/> 2 Fleurs <input type="checkbox"/> 3 Fleurs <input type="checkbox"/> 4 Fleurs
CONCLUSION GENERALE DU JURY Le jury vous remercie pour la visite de ce petit village qui malgré des moyens restreints a su faire de très belles réalisations paysagères. Il vous encourage à continuer dans cette démarche. Compte tenu des éléments de la grille d'évaluation et des résultats obtenus, les membres du jury ont décidé d'attribuer le Label « Villes et Villages Fleuris » 1 Fleur.	
PROCHAIN PASSAGE (année) : Le jury passera visiter votre commune en 2022 .	